

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 5 mars à 17h30 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
30	2

Date de la convocation
27 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le <i>10/03/2020</i>
--

et publication le <i>10/03/2020</i>
--

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Martine Connan – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Yvon Guillosoy – Le Croisier Joël – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Paul le Boëdec donne procuration à Madame Nolwenn Burlot
Monsieur Georges Galardon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Aides aux jeunes agriculteurs

Le Président rappelle que par délibération du 19 décembre 2013 modifiée le 27 février 2014, le Conseil Communautaire a décidé de mettre en place un dispositif d'aides à l'installation des Jeunes Agriculteurs sur la CCKB, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le montant de l'aide déterminée est de 2 000 € par installation.

Il rappelle également que l'assemblée délibérante l'a autorisé à signer une convention avec le Président de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor en charge de l'instruction des dossiers.

Aujourd'hui, le Président informe le Conseil Communautaire que la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor a adressé à la CCKB, pour l'année 2019, la liste des bénéficiaires de l'aide en question.

Treize Jeunes Agriculteurs dont les dossiers sont réputés complets par la Chambre d'Agriculture se sont installés sur le territoire.

NOM	Prénom	Structure	Commune	Production
BLANCHARD	Clément	GAEC de Ker david	SAINT-CONNAN	Bovin lait / viande / caprin
BOILLET	Pierre-Edouard	GAEC La Motte Coathual	PLOUGUERNEVEL	Bovin lait
GAUTIER	Pierre	Entreprise individuelle	PAULE	Légumes
GLOUX	Pierre-Henri	EARL Gloux	PLOUGUERNEVEL	Porc
JEGOU	François	Entreprise individuelle	TREMARGAT	Ovins
LE BOURHIS	Jean-Christophe	EARL Kergl-œuf	LOCARN	Volailles
LE BOZEC	Maxime	GAEC de Kervidam	GLOMEL	Bovin lait / viande
LE LOUEDEC	Pierre	Entreprise individuelle	PAULE	Volailles

LOTOUT	Pierre	EARL de Poulglaz	CANIHUEL	Volailles
MENGUY	Pierre-Yves	Entreprise individuelle	BON-REPOS-SUR-BLAVET	Grandes cultures
PETITE	Aubéri	GAEC des Aubépinés	TREMARGAT	Bovin viande / volailles
TRUBUIL	Julien	GAEC Trubuil	SAINTE-TREPHINE	Bovin lait
TRUBUILT	Marina	Entreprise individuelle	PLOUNEVEZ-QUINTIN	Bovin viande / porc / volailles

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants

- Décide de verser à chacun des bénéficiaires précités une subvention de 2 000 €.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

